

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



**CEREMONIE DE LANCEMENT DE L'ACADEMIE DE LA BONNE
GOUVERNANCE ET DU LEADERSHIP ANTI-CORRUPTION**

Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix

Yamoussoukro, le 24 avril 2025

Discours de SEM Tiémoko Meyliet KONE

Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

- **Madame la Présidente du Sénat,**
- **Monsieur le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance,**
- **Monsieur le Président de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines,**
- **Monsieur le Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres-Gouverneurs,**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des Organisations Internationales accréditées en Côte d'Ivoire,**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps préfectoral,**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Yamoussoukro,**
- **Mesdames et Messieurs les élus et cadres,**
- **Honorables Chefs traditionnels et Guides Religieux,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je suis heureux de prendre part à cette importante cérémonie, qui marque le lancement officiel de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anticorruption.

Cet événement d'une portée stratégique, incarne notre aspiration commune à bâtir une société plus juste, plus transparente et plus responsable.

Je voudrais, en cette occasion solennelle, souligner l'engagement constant du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, qui fait de la bonne gouvernance un axe fondamental du développement national.

Sous son autorité, un vaste chantier de réformes structurelles a été engagé depuis 2011. Ce processus a conduit à l'instauration d'une architecture institutionnelle cohérente, articulée autour de la prévention, de la détection et de la répression des actes de corruption.

Au cœur de ce dispositif, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, créée en 2013 à l'initiative du Chef de l'État, s'est affirmée comme un pilier de la lutte contre la corruption et la promotion d'une gouvernance fondée sur l'éthique.

Son action est soutenue par les missions de contrôle exercées par l'Inspection Générale d'État, les inspections sectorielles ainsi que la Cour des Comptes, qui veillent à l'application rigoureuse des principes de bonne gouvernance au sein de l'administration publique.

Dans le même élan, un Pôle pénal économique et financier a été institué, afin de doter notre justice d'une expertise spécialisée, apte à instruire efficacement les infractions économiques et prononcer les sanctions appropriées.

La dynamique engagée s'est aussi élargie à la participation citoyenne, avec la création de plateformes numériques, permettant à toute personne de signaler de manière anonyme les actes de corruption et infractions assimilées.

Enfin, pour affirmer davantage son attachement aux standards les plus élevés en matière de gouvernance, notre pays a adhéré au Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), dont il a achevé avec succès l'évaluation de base.

Mesdames et Messieurs,

Ces efforts continus ont produit des résultats tangibles. La Côte d'Ivoire connaît aujourd'hui une progression remarquable dans les évaluations internationales, comme l'attestent les derniers classements publiés par Transparency International.

Cette amélioration se reflète également dans la perception des partenaires internationaux et des bailleurs de fonds, qui saluent la crédibilité et la cohérence des réformes engagées. Grâce à ces avancées, notre pays bénéficie d'une confiance renouvelée, essentielle pour la mobilisation de ressources et l'attraction des investissements.

Mais au-delà des indicateurs statistiques, l'enjeu fondamental reste l'amélioration continue de la réalité vécue au quotidien par les populations.

Il s'agit de construire une société où chaque individu bénéficie d'un traitement équitable dans l'accès aux services publics, et peut compter sur un système judiciaire intègre et impartial.

Cela implique que la lutte contre la corruption ne se limite pas à la répression. Elle doit aussi s'appuyer sur la formation d'hommes et de femmes responsables, capables de résister aux compromissions et de choisir la voie de l'intégrité.

C'est précisément cette ambition qui est à la base de la création de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anticorruption.

Cet outil vient renforcer le cadre institutionnel et juridique existant, en se focalisant sur un maillon essentiel : celui du savoir, de la sensibilisation et de la promotion d'une culture citoyenne profondément attachée aux valeurs éthiques.

L'Académie représente ainsi un levier stratégique qui permettra de faire émerger une nouvelle génération d'acteurs publics et privés, engagés en faveur d'une gouvernance intègre et efficace.

Pour remplir pleinement cette mission, l'Académie devra veiller à rendre accessibles ses ressources documentaires et ses enseignements à toutes les couches de la société, et en particulier aux jeunes.

Il s'agit de faire en sorte que l'intégrité, la justice et la redevabilité ne soient plus perçues comme des idéaux réservés à une minorité, mais comme des normes sociales partagées et exigées par tous.

Mesdames et Messieurs,

Au-delà des frontières de la Côte d'Ivoire, l'Académie vise à devenir un centre d'excellence régional, au service de toute l'Afrique de l'Ouest.

C'est ensemble que nous devons bâtir une communauté d'États intègres, portée par une masse critique de personnes capables d'impulser un changement durable à l'échelle du continent.

À cet égard, je tiens à saluer toutes celles et tous ceux qui, dans l'ombre ou la lumière, œuvrent inlassablement à réussir ce combat.

Je voudrais donc saisir l'opportunité de ce moment pour féliciter Monsieur Epiphane ZORO Bi Ballo, Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, dont l'engagement et la capacité à fédérer les énergies autour d'initiatives novatrices ont été déterminantes dans la création de cette Académie.

Je salue également le rôle de tous les partenaires nationaux et internationaux, les institutions publiques, les acteurs du secteur privé, les organisations de la société civile et le monde académique, qui ont apporté leur appui à cette initiative.

Je pense enfin aux agents de contrôle, aux lanceurs d'alerte, aux journalistes, aux enseignants, aux fonctionnaires, aux entrepreneurs, qui, chaque jour, malgré les obstacles, choisissent de promouvoir le bon exemple d'intégrité.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, la lutte contre la corruption est une bataille bien engagée et irréversible.

La Côte d'Ivoire a choisi la voie d'une gouvernance éthique fondée sur la transparence, et entend maintenir ce cap avec détermination.

C'est donc avec foi en l'avenir de notre pays et confiant dans l'engagement des femmes et des hommes qui œuvrent dans cette direction, que je déclare officiellement lancée l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anticorruption.

Je vous remercie.